

DELIBERATION N°2022-03-31-02

Séance du 31 mars 2022

Point n°2 : Diplômes universitaires –habilitations

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'IAE Nantes - Economie & Management, en date du 15 mars 2022 ;

VU le dossier portant renouvellement de l'habilitation du DU conseiller en gestion de patrimoine (DU CGP) ;

Considérant ;

L'existence de ce DU, depuis septembre 2008, s'explique par la très forte demande à Nantes et dans le grand ouest d'une formation en matière de gestion de patrimoine, dispensée sous un régime de formation continue. Ce besoin de formation ne pouvait pas être satisfait par le Master Gestion de Patrimoine (Master GP par la suite), qui est plus adapté à la formation initiale.

Ce diplôme est également accrédité RNCP niveau 7 jusqu'au 21-04-2022, sous l'enregistrement numéro RNCP28218.

Le dossier de renouvellement est en cours de constitution.

Un décalage entre la délivrance de l'habilitation du diplôme et celle de l'accréditation du RNCP a entraîné un retard dans l'instruction du dossier.

Ne souhaitant pas délivrer uniquement le titre RNCP pour les promotions 2020-2021 et 2021-2022 concernés par ce décalage, par souci d'équité, il est nécessaire d'acter la rétroactivité du renouvellement à compter de la rentrée 2020.

Après délibération, le renouvellement de l'habilitation du DU conseiller en gestion de patrimoine à compter de l'année universitaire 2020-2021 est approuvée.

Membres en exercice	28
Nombre de votants	22
Voix pour	21
Voix contre	0
Abstentions	1

Nantes, le 31 mars 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés

